

CABINET

Communication interministérielle

Tarbes, le mercredi 17 novembre 2009 -18h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grippe AH1N1

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les services de santé scolaire font état de la recrudescence de cas de syndromes grippaux dans les établissements scolaires du département. Parallèlement, les indicateurs hospitaliers (appel au Centre 15, passages aux urgences) restent très modérés ; certains médecins généralistes signalent la réapparition de syndromes grippaux. Ces différents constats attestent d'une circulation de divers virus dont le virus grippal A(H1N1)2009. Ce dernier paraît prendre le pas sur les autres.

Conformément aux consignes de prise en charge des patients atteints de syndromes grippaux, la réalisation d'un prélèvement n'est plus systématiquement préconisé en dehors des situations sévères. La surveillance des cas groupés par l'Institut de veille sanitaire se concentre sur les institutions rassemblant des personnes vulnérables du fait de leur état de santé et de leur risque de complication de la grippe.

Concernant la situation spécifique des établissements scolaires, il importe de rappeler l'intérêt

- d'éviter l'envoi à l'école des enfants présentant d'évidence un syndrome grippal,
- d'insister sur les consignes d'hygiène susceptibles de limiter la transmission à l'échelle individuelle,
- d'isoler les enfants malades dès constat de leur situation

Concernant d'éventuelles réduction d'activité scolaire voire de fermeture d'établissements, la situation de chaque école est analysée au cas par cas en prenant notamment en compte la continuité de l'encadrement des enfants. Dès lors que le seuil épidémique est dépassé en France et que le nombre de cas observés de syndromes grippaux s'accroît, l'intérêt épidémiologique de fermer une structure scolaire s'amenuise en terme de capacité à réduire la circulation virale.

Enfin, la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A(H1N1)2009 a commencé dans notre département pour les personnes les plus prioritaires. Elle concernera la population scolaire à partir du 25 novembre prochain. Les enfants du 1er degré pourront se rendre dans les centres de vaccination; les élèves des collèges et lycées recevront une proposition de vaccination par les équipes de la santé scolaire.

Conseils de prévention :

Des gestes simples pour limiter les risques de transmission :

- lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades
- couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez
- jetez votre mouchoir dans une poubelle

contact : service communication 05.62.56.65.24/26